

# La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1<sup>re</sup> page 10 fr. la ligne; Echos 5 fr.; 2<sup>e</sup> page 3 fr. Abonnements et annonces payables d'avance.

Rédacteur en chef: Emile LACROIX

Abonnements Tunisie-Constantine: 12 fr. par an France 15 — Etranger 20 fr. par an

## LES CAUSES PROFONDES DE LA CRISE

Si, perdu quelque part dans le grand océan, trois naufragés s'étaient partagés une île déserte, leur politique économique ne pourrait guère évoluer en dehors du dilemme suivant :

Ou bien appliquant le système individualiste, ils prétendraient se suffire chacun à eux-mêmes à tirer de leur lot tous les produits utiles à leur existence,

ou bien les trois naufragés, utilisant au mieux les ressources de leurs propriétés respectives, se prononceraient pour la méthode des échanges donnant par exemple le blé à celui qui ne peut produire pratiquement que du raisin et recevant de lui en échange le bon jus de la treille.

Il ne viendrait à l'esprit d'aucun de ces pauvres bougres de refuser systématiquement les produits du voisin tout en prétendant l'obliger à accepter les leurs.

Le bon sens nous fait voir immédiatement qu'aucun commerce ne peut raisonnablement exister aussi bien entre des individus qu'aucun des Etats si la réciprocité des échanges n'est pas complète.

La monnaie n'est qu'un artifice passager pour définir la créance, mais on arrive très rapidement à l'embouteillage si c'est toujours le même qui achète sans produire à son tour et sans pouvoir vendre lui-même l'équivalent de ce qu'il a acheté.

Appelons nos trois naufragés Pierre, Paul et Jean. S'ils sont tous les trois des individualistes à cran le problème est résolu, ils vivront isolément chacun sur leur îlot crevant de misère ou éclatant de pléthore au gré des saisons ou des fantaisies de leurs terres, mais soit dit en passant, ils en auraient vite assez et se décideraient bien un jour ou l'autre à troquer leur superflu pour obtenir du voisin l'objet de leur convoitise. La terre ne prodigue pas partout avec la même générosité les mille produits dont l'homme a un besoin plus ou moins impérieux.

Pierre est fâché avec Paul, mais il se servira de Jean pour obtenir indirectement les précieux combustibles qui se sont révélés sur le îlot de Paul, et voilà l'ébauche de la première manœuvre financière. Tout ira bien tant que Jean pourra écouler chez Paul la surproduction de Pierre et de la sienne, mais les choses vont se gâter si Paul lui laisse pour compte ces matières susceptibles de s'avilir avec le temps.

L'histoire des trois naufragés est en raccourci l'image de la politique générale d'importation et d'exportation. Ce qui est très vrai pour 3 négociateurs est nécessairement exact pour un nombre quelconque de nations, car le but final est toujours le même : rentrer dans ses déboires. Vouloir exporter sans rien importer est une stupidité qui ne peut germer que dans le cerveau de politiciens sans surface, de démagogues.

Contrairement à toute logique on peut cependant assister pendant un certain temps à ce jeu ahurissant de l'exportation sans contrepartie : Pierre peut, en effet, faire crédit à Jean qui n'est pas en mesure de lui troquer immédiatement ses produits, et l'argent ou l'or ont, en effet, été depuis longtemps employés à servir de gages momentanés pour parer à une balance déficitaire, mais on ne vit pas de métal rare, si précieux soit-il, et le moment du règlement de compte finit toujours par arriver.

On se trouve alors, comme les Etats-Unis, devant à une situation monétaire invraisemblable dans un pays qui, de toute évidence, regorge de richesses natives incommensurables. Cela tient à ce que les échanges internationaux ont cessé par un beau matin sous le coup du protectionnisme et des lois d'intention d'avoir une balance normale. Les américains ont voulu vendre sans acheter; naturellement leurs voisins en ont fait autant et cette bonne dernière internationalité qu'on nomme la monnaie leur a fait défaut pour maintenir les salaires élevés de leur aristocratie ouvrière. On a beau posséder sur son îlot la généralité des matières premières indispensables à l'industrie moderne, le travailleur ne peut jouir que du produit de son labeur et si ses voisins se refusent aux échanges il est condamné à une vie au ralenti.

crédit, c'est tout beau au début quand on palpe les beaux deniers comptant, mais vient ensuite le quart d'heure de Rabelais, quand les voisins se sont mis à l'unisson, les finasseries que l'on a pu masquer se retournent contre leur auteur.

Qu'il s'agisse de particuliers possesseurs de terres ou d'industries, qu'il s'agisse de sociétés, de collectivités ouvrières ou paysannes, que ces particuliers ou collectivités soient groupés en provinces, que ces provinces forment des Etats, il arrive toujours un moment où des Etats s'opposent à d'autres Etats quand ce ne sont pas les collectivités ou les régions d'un même Etat qui croient aussi avoir des intérêts divergents. Sous une forme ou sous une autre, les hommes ne peuvent renoncer à obtenir des privilèges en vue de conserver indéfiniment ce dont ils ont bénéficié quelques instants. Si une industrie a eu son heure de prospérité, si une culture a connu des rendements intéressants, il faut que l'Etat réussisse à rendre diurnelle cette passagère bonne fortune.

Tout satisfaire le paysan, pour contenter le marchand, le blé devrait toujours se vendre 200 francs, la boutique devrait toujours enrichir le tenancier en 5 ans; c'est pour arriver à ces fins qu'on a créé tout l'arsenal protectionniste.

La loi naturelle n'a pourtant pas d'image plus frappante que le juste équilibre des vases communicants; laissez écouler les liquides et ils iront d'eux-mêmes occuper la place vide. Laissons donc librement circuler tout ce que le génie inventif de l'homme tire de la terre nourricière et il en sera fini sans nul doute de ces luttes meurtrières qui naissent toujours des servitudes, de la tromperie et des brimades instaurées le plus souvent à la requête de minorités agissantes déties de moyens financiers pressants.

Si cependant des barrages sont jugés indispensables, il faut prévoir des déversoirs et créer un organisme centralisateur des échanges pour chaque nation. Personne dès lors ne pourra acheter ou vendre à l'étranger sans passer par cette voie et aucun Etat ne pourra exporter une marchandise quelconque sans avoir au préalable fait connaître la quantité équivalente d'objets dont il compte autoriser pour lui-même l'importation. On en arrivera ainsi au troc des premiers échanges et quand la Métropole notifiera à la Tunisie par exemple la quotité des contingents à l'exportation, celle-ci, par l'organe de son centre d'échanges commerciaux, lui fera à son tour connaître, qu'à son grand regret, elle est tenue elle-même à limiter ses importations à un chiffre équivalent. Tout cela semblera très bien s'il n'en résultait pas une complication, un retard et des frais dont le consommateur est définitive, aura la charge, mais si l'on tient au protectionnisme il faut, à moins de désastre plus grand, en passer par là. Il vaut mieux, naturellement, contrôler avec précision les balances d'importation et d'exportation que de s'en rapporter au petit bonheur aux effets des lois de commerce car ce sont alors les signifiés de la finance et de l'agio qui profitent seuls des Besoins individuels de ces traités. La crise n'existe pas pour tout le monde, il est même certain qu'elle profite aux gens sans scrupule qui en tirent un habile profit. Par contre, il faut reconnaître que les balances d'importation et d'exportation sont dans tous les régimes, la porte ouverte à des abus sans nombre; la balance peut parfois s'obtenir à la faveur politique comme à la faveur de la séduction ou de l'argent; il faudrait, en effet, dans une organisation de ce genre, pouvoir sélectionner ceux qui détiennent ces balances non seulement au point de vue de la compétence, mais surtout sous le patron de la conscience professionnelle et de l'intégrité et les hommes ne sont pas tous des saints. L'éducation civique est à faire à peu près partout, car il n'y a guère qu'en Suisse que l'esprit est profondément républicain; ce, pour accepter cette discipline commerciale, il faudrait qu'il le fût chez nous. C'est sans doute une question de tempérament, il faudrait qu'il le fût chez nous. C'est sans doute le naturel, il revient au galop.

Les aspirations populaires se dévelop-

pent, en effet, dans un cycle des plus restreints, les privilèges à peine abolis ont reparu sous d'autres formes ou sous d'autres noms. La vieille noblesse des châteaux a fait place à cette nouvelle aristocratie de l'argent. Les arbitres de la paix ou de la guerre ne sont plus les seigneurs féodaux, mais quelques douzaines de financiers internationaux qui ont la presse en main, connaissent les points névralgiques des misères humaines, commandent habilement les chefs de partis et mûrissent artificiellement les passions populaires pour obtenir avec précision les résultats qu'ils désirent.

CIVIS.

Bulletin

### 47<sup>e</sup> Année d'existence

Avec ce numéro, la « Petite Tunisie » entre dans sa quarante-septième année d'existence. C'est un bel âge pour un journal, surtout en Tunisie. Combien en avons-eu paraître et disparaître de journaux depuis cette époque sans laisser le moindre souvenir ?

Et ce qu'il y a de plus étonnant, sinon extraordinaire, c'est qu'elle a toujours été dirigée par son directeur actuel, M. Emile Lacroix.

Malgré vents et marées elle a tenu le coup, elle a mené de rudes campagnes qui lui ont valu sous Millet une impopularité tenace, sous D'AT-TENTAT CONTRE LES DROITS ET POUVOIRS DE LA REPUBLIQUE EN TUNISIE. Rien que ça ! alors qu'il n'y avait qu'une campagne de presse contre le triste sire qui fut l'auteur d'un duel célèbre entre l'aïné et le cadet à la Résidence et un scribouillard du Dar-el-Bey.

Notre pauvre ami fut embroché à la première passe grâce au concours d'un maître d'armes italien réputé du nom de San Malato.

Ce duel jeta la consternation dans toute la population française où Servantet comptait de nombreux amis, dont nous étions les plus fidèles. Nous ne pûmes retenir la colère qui bouillait en nous et dare dare nous fîmes paraître un supplément que le public s'arracha où nous traitions le résident général d'assassin.

Nous nous attendions à un coup de force qui nous fut donné par le juge d'instruction qui nous envoya à l'ours où nous attendait un triste sire qui avait promis au résident général d'avoir notre peau.

Effectivement le secrétaire Ulysse Cronzet ne put supporter le régime qui nous était imposé après notre condamnation par les magistrats de gouvernement d'alors et l'imprimeur Brigolet, pendant des mois, n'en mena pas large. Quand à nous peut-être plus câblés, nous nous en sortîmes avec quelques rhumatismes que nous soignons depuis, et il y a aujourd'hui 37 ans.

Quant à la « Dépêche », si elle a le même âge que sa consœur la « Petite Tunisie », elle a eu malheureusement plusieurs directeurs depuis le mot de notre très regretté confrère et cousin Lecore-Carpentier.

Quant à la « Tunisie Française », si elle est de la même époque, ses directeurs furent : Victor de Carnières Orliac, Tridon et, aujourd'hui, notre bon confrère et ami R. de la Porte. Voignons donc tous vers la 1<sup>re</sup> et que le destin nous favorise et nous donne la santé, nous ne demandons pas autre chose.

L. de P.

Lisez Excelsior et Dimanche Illustré avec ses inénarrables Picot, Zig et Puce et Alfred le pingouin.

## A la Direction des Domaines et de la Colonisation

Lorsqu'on a annoncé le départ de M. Labadie, le sympathique directeur de la Direction des Domaines et de la Colonisation nous ne voulions rien en croire, mais, plus tard, il fallut se rendre à l'évidence.

Qu'avait donc fait ce sympathique fonctionnaire pour mériter ce sort après un séjour de 20 ans en Tunisie ?

On l'accuserait de ne pas avoir bien administré son affaire, de ne pas avoir, peut-être, su éviter des erreurs dont il n'était pas responsable puisqu'il y a des inspecteurs de l'Agriculture chargés de visiter les propriétés, d'en examiner la qualité de la terre, de s'assurer de la pluviométrie, et ce service a longtemps été dirigé par un inspecteur du nom de Graziani que l'on disait très ferré ou très calé des choses d'agriculture. C'est donc lui, s'il n'était trépassé, ou ses collègues qui sont responsables des erreurs commises.

M. Labadie n'y est pour rien, aussi la mesure qui le frappe nous paraît hors de proportion avec les erreurs commises, aussi faudrait-il le raporter et nommer M. Labadie directeur des Domaines, de la Colonisation et du Commerce en remplacement de M. Schilling qui a dépassé largement les 60 ans, il en aurait plus de 64, et va être mis à la retraite.

M. Peyroun s'honorerait de rapporter la mesure prise. Nous sommes d'autant plus à l'aise pour la réclamer qu'en une occasion, en cours, il n'a pas voulu nous rendre justice et nous renvoya à la Direction des Travaux publics, contondant lire de propriété avec permis de recherches pour un gisement de phosphates en terre privée.

### La guerre pour 1934 ?

En Amérique, les journaux publient un article de M. Henry Morgenthau, ancien ambassadeur des Etats-Unis à Constantinople, dans lequel ce diplomate déclare nettement : « Une guerre éclatera inévitablement en Europe dans le courant de 1934. Si ce conflit ne s'est pas encore produit, c'est que les pays européens désiraient retarder dans leurs récoltes et éviter la responsabilité d'une agression. »

« Les hostilités s'ouvriront dès qu'une nation aura brisé un prétexte pour soutenir une guerre défensive. »

Une guerre défensive ? L'Allemagne qui est aujourd'hui transformée en un vaste arsenal, qui dans ses écoles n'enseigne pas la paix mais la guerre, n'attendra pas tant. Il lui faut sa guerre de dictat... ce sera celle qui est annoncée pour 1934 par M. Henry Morgenthau.

Mais les Hillériens trouveront, ne prendront rien pour avoir attendu pour commencer les hostilités et la guerre des gaz pourrait bien leur coûter cher. On annonce, en effet, de Clermont-Ferrand, que deux professeurs, MM. Bar et Barlet, ont aussi découvert un gaz toxique dont la nocivité dépasse tout ce qui a été créé jusqu'ici. La formule de ce gaz est tenue secrète. Toutefois, on peut affirmer qu'il attaque toutes les parties du corps et qu'il peut être produit en grandes quantités.

Si la guerre des gaz doit se faire suivant votre volonté, Messieurs les Allemands, soyez certains qu'on se défendra.

### Les lampes Philips et autres sont-elles d'origine allemande ?

Des journaux assurent que ces ampoules seraient sinon de provenance allemande du moins d'une firme allemande installée en France.

Le « Petit Bara » de Paris, notamment, l'affirmerait.

L'aspirine Bayer est-elle aussi d'origine allemande ? et les journaux qui parlent de boycotter les produits allemands n'hésitent pas à faire de la réclame pour ces deux produits.

Dans un numéro prochain nous parlerons de la Nestlé, une autre firme suisse-allemande qui a été mise sous séquestre pendant la guerre et vient de raffer 653

millions à l'épargne française par l'intermédiaire de la saloperie de Banque suisse-française dont le siège était près, avant la guerre, de la rue Lafayette.

Ceci est dit par notre confrère Grilhé, de la « Tribune de Paris ».

### La Hollande réduit les traitements de ses fonctionnaires

Après avoir déjà diminué de 5 p. 100 les appointements des fonctionnaires et employés de l'Etat, le gouvernement néerlandais, vu les difficultés du budget, se voit obligé de recourir encore à ce même moyen et d'infliger à ses employés une nouvelle amputation de 5 p. 100. De plus, le gouvernement prend d'autres mesures qui, en enlevant certains avantages aux fonctionnaires de l'Etat, doivent permettre de réaliser de sérieuses économies.

### Aux chemins de fer C. F. A. E.

#### Une nouvelle mesure méritée contre Bône

Nous apprenons de source sûre, dit le « Réveil Bonois », que le centre de Bône, arrondissement de l'exploitation, est supprimé.

Bône dépendra entièrement de Constantine.

Cette mesure entraînera le départ de Bône de la plupart des employés du service de l'exploitation lequel ne sera plus dirigé à Bône que par un inspecteur divisionnaire, comme d'ailleurs les services de la Traction et de la Voie et Bâtiments.

Ainsi s'effectue la diminution progressive de l'importance ferroviaire de Bône, au profit de Constantine, un centre récemment créé, alors que celui de Bône existe depuis 1875 !

« Bône n'a eu que ce qu'elle mérite; si elle n'avait pas voulu le rachat dont elle espérait beaucoup, elle aurait gardé ses bureaux centraux : mouvement, traction, voie et ateliers. »

Nous nous sommes employés avec Dominique Bertagne pour que ce rachat n'eut pas lieu, car la Compagnie du Bône-Guelma avait établi un programme qui aurait apporté de sérieuses améliorations que le Gouvernement avait accepté, mais il voulait laisser aux délégations financières la responsabilité du rachat qui marchèrent comme des aveugles pour faire plaisir aux cheminots qui durent batailler de longs mois pour jouir des avantages déjà accordés aux nôtres.

Paul LUX.

### La Petite Tunisie à ses Amis

## Echos et Nouvelles

### DANS LA MAGISTRATURE

Nous adressons nos meilleurs souhaits de bienvenue à M. Vian, notre nouveau président du Tribunal, qui, avant longtemps, aura fait oublier son prédécesseur avec lequel nous n'avons pas toujours entretenu de bonnes relations lorsqu'il était directeur de la « Justice Tunisienne ».

### M. DUCOS DE LA HAILLE,

juge à la Seine, est remis à la disposition du Ministre de la Justice, garde des Sceaux.

M. Ducos a 65 ans, c'est dire qu'il est près de la retraite; même pour faire des économies on aurait pu attendre deux ans et fendre l'oreille ou plutôt renvoyer d'autres magistrats qui occupent des situations parfaitement inutiles, telle celle de directeur du Charia et de certains Commissaires du Gouvernement.

### UNE DECORIFICATION INATTENDUE

C'est celle de M. Arnold Passez, qui vient d'être admis au bénéfice de la liquidation judiciaire. Dès que cette nouvelle fut connue elle provoqua, comme on pense, une très vive émotion, surtout au « Petit Matin », dont il est le vice-président.

Nous espérons que cet accident fâcheux pourra être bientôt solutionné par un jugement rapportant la liquidation.

**CARNET BLANC**  
Le mariage de la toute charmante Mlle Maud Waddington avec M. J. de la Porte des Vaux, enseigne de vaisseau, fils de notre excellent confrère, directeur de la « Tunisie Française », a été célébré la semaine dernière au milieu d'un grand concours d'amis.

Nous adressons nos meilleurs vœux aux jeunes mariés et nos félicitations aux familles.

**FIANÇAÏLLES**  
C'est avec plaisir que nous avons appris les fiançailles de Mlle Elsa Fiorentino, d'une respectable famille de Tunis, avec M. le docteur Albert Lelouch, médecin communal de la « Goulette », où son dévouement et son savoir sont très appréciés des habitants.

**LA ROULETTE VA FONCTIONNER AU CASINO DE CANNES**  
La Tunisie est aux abois; elle a un déficit important qu'il faut combler coûte que coûte.

Pourquoi n'imiterait-on pas la Métropole qui a autorisé la roulette dans les casinos.

Nous avons à 50 kilomètres de Tunis une station thermale réputée avec casino où se pratiquent les jeux ordinaires du baccarat et des petits chevaux; aujourd'hui la roulette va fonctionner à Cannes en attendant que les autres casinos soient autorisés.

Pourquoi n'autoriserait-on pas Korbous en partageant les bénéfices; la situation de Korbous est excellente par son éloignement et pour les entrées on ferait comme à Monte-Carlo.

Nous soumettons la chose au Résident Général qui étudiera la question avec toute l'attention voulue, mais il faut se presser car la saison pourrait commencer dès la fin du Ramadan.

**NECROLOGIE**  
La population de Saint-Germain et des Jardins Millane a été vivement peignée d'apprendre la mort de M. Chauffin, ancien instituteur qui, après avoir pris sa retraite, s'était retiré dans ce petit patelin.

Nous adressons à sa famille nos plus sincères condoléances.

**DANS LE OUISSAM ALAOUIE**  
Ben Ghabrit, directeur des habous et du protocole chérifien est venu en Tunisie apporter de la part de S. M. le Sultan du Maroc la grand-croix du Ouissam Alaouite au prince Taïeb, fils aîné de S. A. Ahmed, pacha-bey de Tunis.

Nous lui adressons nos sincères félicitations.

**LE RAMADAN**  
Le ramadan touche à sa fin à la grande joie des croyants qui pratiquent le jeûne qui serait à vrai dire une véritable cure pour les gens mangeurs de couscous.

Mais pour les autres, ceux qui jeûnent d'un bout de l'année à l'autre et tiennent à suivre les préceptes du Coran, quelles souffrances pour ces malheureux!

**LES ANCIENS COMBATTANTS PEUVENT GRATUITEMENT PARTICIPER A LA LOTERIE NATIONALE**  
Nous rappelons que le journal l'Ancien Combattant, organe officiel de la Confédération Française des Associations d'Anciens Combattants et de Victimes de la Guerre, 50, Chaussée d'Antin, Paris 9<sup>e</sup>, a décidé de faire gratuitement participer tous ses nouveaux abonnés à la Loterie Nationale.

Pour la somme de vingt francs (20 fr.) chaque nouvel abonné reçoit pendant un an le journal l'Ancien Combattant, est inscrit à une des Fédérations dont il est l'organe, et a droit gratuitement à un vingtième de billet de la Loterie Nationale, dont le numéro lui est communiqué.

Les demandes doivent être adressées à l'Ancien Combattant, 50, Chaussée d'Antin, Paris 9<sup>e</sup> et être accompagnées de la somme de vingt francs, montant de l'abonnement. (Ne pas confondre, bien indiquer sur les correspondances le n° 50, Chaussée d'Antin).

**LA VIANDE DOIT ETRE PESEE SANS DECHETS**  
Le Tribunal Correctionnel de Saint-Nazaire vient de juger une intéressante affaire concernant la vente de la viande au détail dans les boucheries.

Une bouchère du Pouliguen, Mme Pichon, avait vendu, à sa cliente, du veau que cette dernière lui avait demandé de « parer » et de « rogner ». Sur les 1.050 grammes de la pesée, il ne restait plus que 800 grammes.

La cliente ayant déposé une plainte, la bouchère reconnut que son garçon avait oublié de joindre les rognures à la pesée, mais elle a soutenu, par l'organe de son défenseur, qu'il était admis, dans la boucherie, qu'un cinquième de la viande vendue pouvait être considérée comme déchet.

Tel n'a pas été l'avis du Tribunal, qui l'a condamnée à quinze jours de prison avec sursis et 200 francs d'amende.

**LA MONNAIE TUNISIENNE**  
La Tunisie ayant le même système monétaire que la France, la loi de stabilisation du 25 juin 1928 est applicable à la Tunisie au même titre qu'en France.

Depuis la fin de la guerre et jusqu'à la loi de stabilisation monétaire, la Tunisie avait donc émis comme la France des

jetons de monnaie de 0 fr. 50, 1 fr. et 2 fr. Ces jetons sont actuellement remplacés en France par des pièces de monnaie émises par l'Etat et sur lesquelles ne figurant plus les mots « bon pour ». La Tunisie devait en faire et en outre, faire figurer sur ces pièces (comme elle l'a fait pour ses pièces de 0 fr. 50, 0.10 et 0.25 ventimes), le nom du souverain régnant Ahmed-Bey.

Quel n'a pas été l'étonnement du public en voyant sortir des caisses du Trésor des pièces frappées en 1933, identiques aux jetons précédents et portant toujours l'inscription « bon pour ». Un haut fonctionnaire de la Trésorerie générale interrogé, s'est borné à répondre qu'il ne s'était pas aperçu de cette anomalie.

**POUR LES PHILATELISTES**  
A vendre un lot assez important de timbres tunisiens neufs et oblitérés et un grand nombre de timbres anciens tunisiens, français et des colonies.

S'adresser à M. l'Administrateur de la « Petite Tunisie » à Tunis.

**DEMANDEZ PARTOUT LES**

**apéritifs Licari**

**Tous les imprimés**  
Imprimerie GORSSE, BASCONE & MUSCAT  
41, Avenue de Londres  
Téléphone 18 02

**LOTERIE NATIONALE FRANÇAISE**

**— TRANCHE —**  
Prix du billet : 100 francs  
Les billets sont exclusivement au porteur  
Les billets sont en vente aux caisses suivantes :  
TRESORERIE GENERALE  
RECETTES DES REGIES FINANCIERES  
RECETTES DES POSTES

**Pour les philatélistes**

- 47 timbres violets neufs de 0,25.
  - 36 timbres bleus de 0,50.
  - 290 timbres verts de 0,10.
  - 175 timbres rouges de 0,10.
  - 15 timbres verts avec gondole rouge de 2 francs.
  - 115 timbres verts violets, de 0,40.
  - 150 timbres rouges, de 0,75.
  - 400 timbres rouges de 0,02.
  - 49 timbres jaunes de 0,05.
  - 490 timbres gris de 0,20 surchargés, de 0,30.
  - 50 timbres gris, de 0,25.
  - 122 timbres jaunes, de 0,15.
  - 7 timbres bleus de France à 0,30.
  - 125 timbres rouges clairs, de 0,02.
  - 10 timbres aviation, de 0,30.
  - 5 timbres aviation bleus surchargés, de 1,75.
  - 5 timbres aviation rouges, de 1,75.
  - 5 timbres aviation bleus, de 1,75.
  - 5 timbres aviation violets, de 1,75.
  - 245 timbres aviation verts, de 0,25.
  - 7 séries, de 22,30.
- Un lot de timbres anciens tunisiens et autres pays à céder aux meilleurs prix. S'adresser aux bureaux du journal.

**Grande Distillerie Tunisienne G. & E. LICARI**  
USINE A VAPEUR  
Rue d'Espagne et Rue de Besancou - TUNIS  
Liqueurs de premier choix - Vins en gros  
SPECIALITE D'AMER ET DE FERNET LICARI  
Récompenses à plusieurs expositions et concours.  
Médaille d'Or - Exposition Universelle de Paris 1900 -  
Médaille vermeil - au Concours de Paris 1900

**Restaurant du Japon**  
— 7, Rue Amilcar — TUNIS —  
sert ses repas fixes avec Clois de l'Archevêché, café et service compris à 12 francs.  
Service à la grande carte à des prix imbattables.  
Spécialités pour banquets avec Bourgogne, Bordeaux, Champagne compris à 25 francs.  
On prend des pensionnaires  
Prix spéciaux pour MM. les officiers et fonctionnaires.

**Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite**  
Procédés et Brevets A. NOBEL  
PELLET César, agent  
DEPOSITAIRE A TUNIS : 16, Rue de Syracuse  
Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines, 3 tissus goud round - Téléphone 1.89.  
Adresse Télégraphique : Pellet - Tunis

**L'HUILE QUI GRAISSE LE PLUS « Vacuum Mobiloil »**  
Marque « GARGOYLE »  
Maison A. MODIGLIANI  
Agent général et Dépositaire pour la Tunisie  
5, Rue Saint-Charles - TUNIS Tél. : 4

**Compagnie de Navigation Mixte (Compagnie Tausche)** Services Maritimes entre Tunis et Marseille  
Départ de Tunis le jeudi à 10 h : Départ de Marseille le lundi à 12 h. - Arrivée à Marseille le vendredi à 16 h. - Arrivée à Tunis le mardi à 17 h.  
Pour fret et passages s'adresser aux bureaux de l'Agence : 8, rue d'Alger à TUNIS  
Agents : PEDELUPE & PIETRA

**Station Thermale de KORUS**  
Ses Hôtels remis à neuf, avec chauffage central, eau courante chaude et froide et grand confort  
**NOUVEAUX TARIFS REDUITS**  
Locations d'appartements vides à partir de 4 francs par jour  
Autocars quotidiens, 22-25 fr. A. R.  
PROVENTURE : 1<sup>er</sup> NOVEMBRE  
Renseignements 5, Avenue de Paris (1<sup>er</sup> étage)

**Raymond VALENSI**  
INGÉNIEUR ARCHITECTE  
TUNIS - 22, Rue de Russie - TUNIS  
DEPOT DE MACHINES AGRICOLES  
41, ADE AL-DJAZIRA, 41

**Compagnie Algérienne**  
Société Anonyme fondée en 1877  
Capital : 105.000.000 de Francs entièrement versés  
Réserves : 80.000.000 de Francs  
Siège Social : PARIS, 39, rue d'Angou

**TOUTES OPERATIONS DE BANQUE DE BOURSE ET DE CHANGE**  
Comptes de dépôts à vue et à préavis  
Dépôts à échéance  
Escompte et Encaissement de tous Effets  
Crédits de Campagne - Avances sur Marchandises  
Envois de Fonds - Opérations sur Titres - Garde de Titres  
Souscriptions - Paiement de Coupons  
Location de compartiments de coffres-forts  
Emission de Chèques et de Lettres de Crédit sur tous Pays  
Agences en France et dans toutes les Villes et principales Localités de l'Algérie et du Maroc et au Grand Liban

**EN TUNISIE :**  
Tunis, Béja, Bizerte, Djerba, Gabès, Kairouan, Le Raf, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bah, Sfax, Souk-el-Arfa, Souk-el-Khemis, Sousse, Zarzis.

**Café Français HAMMAM-LIF**  
Consommations de 1<sup>er</sup> choix  
Liqueurs de marque Bière sous pression  
Le meilleur accueil réservé aux clients

**DEMANDEZ PARTOUT le Rhum Chauvet**  
JULES CURTELEN ET JEAN CASSAR  
Représentants-dépositaires  
4, Rue de Flandres - TUNIS

**Placement Or**  
Sur terrain d'avenir, Grand lotissement 40.000 mc. au Belvédère-supérieur par lots de 400 à 500 mc. Facilités de paiement.  
S'adresser chez Ange NACCACHE, 8, Rue d'Alger, à Tunis - Tél. : 10.48.

**MATELASSIER - TAPISSIER**  
Fourniture de toile, laine et crin végétal  
Réparations de divans et sommiers  
FAÇON A DOMICILE  
Main-d'œuvre française et soignée  
**DREYON**  
SAINT-GERMAIN (Tunisie)  
Dépositaire des vins du Domaine de Carnières

**Banque Franco-Tunisienne**  
des prêts mobiliers et monts de piété tunisiens  
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements. 13, Rue d'Alger - Tunis.

**Garage Victorine**  
Box particulier - Entretien des autos  
12, Rue de Vesoul (à 100<sup>m</sup> de l'Av. Jules-Ferry)

**Moulins-Concasseurs Bamfords « LE RAPIDE »**  
MOULINS pour blé, orges, maïs, café, etc...  
1.200 références en Tunisie  
Essais, devis et renseignements franco sur demande

**INDUSTRIA**  
70 Avenue de Carthage - TUNIS  
C<sup>ie</sup> Générale Transatlantique  
Services Maritimes de la Méditerranée  
AGENCE DE TUNIS  
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, r. Es-Sadikia  
Départ de Tunis pour Marseille directs tous les samedis du matin - Départs de Bizerte pour Marseille les mardis à 17 h.

**Office Français Immobilier & Commercial**  
« ASSURANCES » (S. ANNEE)  
28 Rue d'Italie - TUNIS - Téléphone 18.06  
Vous qui désirez vendre - Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à OFFICE FRANÇAIS.

**Plus que jamais ACHETEZ DU TERRAIN**  
Pour y faire bientôt un bon placement...  
L'achat de terrain la plus sûre...  
C'est celle d'un lot de terrain dans le meilleur site  
**HAMMAM-PLAGE-LES-PINS**  
Plage paisible, élégante, comportant tout l'aménagement moderne, située juste au-delà d'Hammam-Lif.  
Pour renseignements, visiter ou recevoir plan.  
Voir ou écrire :  
**A. Naccache**  
RUE D'ALGER - TUNIS  
Téléph. 10.40

**Pianos ERARD, PLEYEL & HOFMANN**  
Les Trois marques mondiales  
**J. & A. Bembaron**  
7, Rue d'Italie - TUNIS  
N.B. - Etant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défiant toute concurrence.

**Comptoir National d'Escompte de Paris**  
Société Anonyme au capital de 400 millions de Francs entièrement versés  
Dépôts à vue et à échéance fixe  
TAUX AVANTAGEUX  
Agence en Tunisie :  
TUNIS - BEJA - BIZERTE - MATEUR  
MONASTIR - SFAX - SOUSSE  
Escompte et Recouvrements  
TOUTES OPERATIONS DE BANQUE DE BOURSE ET DE CHANGE  
Location de compartiments de COFFRES-FORTS - Dépôt de Gelis -

**Grand Hôtel & G<sup>e</sup> Hôtel de France**  
S. rue Léon Roches  
TUNIS  
Eau courante Ascenseur  
12 appartements avec salle de bain privée  
Chauffage central partout  
Salle pour noces et banquets  
J. EYMON Propriétaire

**LE CHAT NOIR**  
70<sup>e</sup>  
**EAU DE COLOGNE**  
TRIPLE EXTRAIT  
J. Simon

**Grande Pharmacie du Marché**  
Rue d'Espagne - TUNIS - Tél. 5.85  
Paul LARON, docteur en Pharmacie, licencié des sciences, ancien chef de travaux à la Faculté de Médecine de Toulouse.  
Pharmacie d'ordonnances : Produits purs, Prix modérés. Livraisons à domicile. Expédition à l'Intérieur.  
Dépôt Général de la FARINE LAROUSSE

**VÊTEMENTS J. BEL**  
V. DARVAUX réuni  
Téléph. 30.55  
7, Rue des Belges  
TUNIS  
Vêtements Civils et Militaires  
Rayon spécial de décorations et insignes

**PHARMACIE BLOCH**  
1, Avenue de France, et Rue Al-Djazira  
BLOCH Léon Fils  
Pharmacien de 1<sup>re</sup> Classe de l'Université de Montpellier  
Laurent de l'École Supérieure d'Alger

**Maisons recommandées**  
Artisans - Ancienne maison Paonessa Père A et Fils, Louis Paonessa Fils, successeur rue de Bretagne - Tunis.  
Tunisia-Palace, 1<sup>er</sup> ordre, au centre de Tunis des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres - Cuisine réputée à prix fixe, à la carte - Ascenseur.  
Grande Fabrique d'Espadrilles Ripoli Mentoro et Garcia - Tél. : 24.17 - 1, Rue Al-Djazira, Tunis - Gros, demi-gros, détail.  
Belle Jardinière - Vêtements et tout ce qui concerne la toilette pour hommes. - M. A. Comby - 5, Rue d'Angleterre et 17, Rue d'Italie (en face la Poste, Tunis).  
Grands Magasins de Nouveautés du Petit Paris, 30, Avenue de France, Tunis - Brault Frères et Cie, propriétaires.  
Grand Hôtel de France - 1<sup>er</sup> ordre - L. de Lacroix, propriétaire - (Sousse-Tunisie).  
Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Cu-nod - 1<sup>er</sup> Clinique fondée en Tunisie en 1883 1, rue Zarkoun - Tunis

**BANQUE DE TUNISIE**  
Société anonyme au Capital de 16.000.000 de Francs  
Siège Social à Tunis - Succursales à Sousse, Sfax et Bizerte  
Agences : Tunis (Agence A), Béja, Kairouan, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Monastir, Souk-el-Khemis, Ferryville, Gabès, Zarzis, Ebba Ksour, Nabeul, Djerba  
Escompte, Recouvrements, Dépôts à vue et à échéances fixes  
Emissions de chèques et de lettres de crédit pour tous pays.  
Ordres de Bourse. Dépôts de Titres. Location de coffres-forts  
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique  
AGENCE GENERALE D'ASSURANCES  
**LA NATIONALE**  
Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle  
« LA NATIONALE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.  
S'adresser pour tous renseignements à  
MM. Eugène BESSIS & Fils, Agents généraux  
4, av. de France - TUNIS - Téléphone 4.79  
**MATERIAUX DE CONSTRUCTION B. BISMUTH**  
Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie  
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire  
Fers, aciers marchands  
Usine d'Agglom. en Ciment à Djebel-Djelloud  
ENTREPOT : 2, Rue de Portugal (prolongée)  
BUREAUX : Rue Es-Sadikia

**DOMAINE DE POTINVILLE**  
**Chaux Hydraulique et Ciments**  
DÉPOT : au Port (local de la Sté des Chaux et Ciments France-Afrique)  
BUREAUX : 29, Avenue Jules-Ferry - TUNIS - Tél. 1.7  
POTINVILLE, Tél. N° 3 (Réseau d'Hammam-Lif).